

HARFLEUR, le 15 février 2021

DASEN  
Monsieur Olivier WAMBECK  
5 place des Faïenciers  
76100 ROUEN

**CABINET DU MAIRE  
CM/KC/FBR**

Je me permets de vous interpeler suite à l'annonce de la fermeture d'une classe au sein de l'école des Caraques tel que cela figure dans le projet de carte scolaire officiellement validé lors du dernier comité technique du 10 février 2021.

Nous avons d'ores et déjà abordé les difficultés rencontrées par les élèves harfleurais comme par le personnel de l'éducation nationale de nos écoles et à plusieurs reprises, vous m'aviez assuré le maintien d'une vigilance accrue sur ces points de tension.

Or, je constate qu'une fois encore, la décision prise semble ne pas faire cas des difficultés spécifiques rencontrées par l'école des Caraques, difficultés qui vous ont été transmises par le directeur.

C'est pourquoi, je tenais à vous rappeler le contexte dans lequel survient cette malheureuse fermeture.

Plusieurs constats témoignent des effets déjà catastrophiques qui ont affecté une grande partie des élèves lors du premier confinement, et pour lesquels les diverses situations familiales et matérielles n'ont pas permis d'assurer une réelle continuité dans l'enseignement. Il s'en est suivi un accroissement des inégalités scolaires, inégalités qui continuent de se creuser actuellement.

A cela s'ajoute les difficultés professionnelles rencontrées par les familles harfleuraises dont les situations déjà précaires se sont dégradées et qui rendent d'autant plus difficile l'accompagnement des parents. L'école des Caraques reçoit un nombre important de famille en grande difficulté, où le nombre de « chef de famille » sans emploi représente plus de 20% et où le total des familles issues de Catégories socioprofessionnelles ouvrière et employées représente plus de 50% du total.

Par ailleurs, dans un dossier que nous a remis le directeur de l'école, celui-ci fait apparaître des difficultés d'apprentissage importantes notamment dans les matières essentielles telles que le français et les mathématiques.

Au regard des difficultés scolaires rencontrées par les enfants de cet établissement, nous avons mis en place un accompagnement des élèves en dehors du temps scolaire.

Or, la décision de fermer une classe à l'école des Caraques va à l'encontre de ces efforts.

Tenant compte de la situation générale observée sur notre commune, nous jugeons cette décision inadmissible et irresponsable.



Aussi, fais-je appel aux valeurs que nous partageons autour de l'importance de l'école dans l'égalité des chances, surtout en cette période où la crise sanitaire exacerbe les inégalités sociales et scolaires, afin que vous puissiez revenir sur cette décision et conserver un nombre de classe identique sur l'école des Caraques en 2021 par rapport à 2020.

Veillez, Monsieur, agréer mes salutations les meilleures.

Christine Morel  
Maire

